

**« Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner
mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu... »**

A Toul le 19 novembre 2022

Communiqué de presse

La casse des services publics en Lorraine continue, Sécurité et services abandonnés au profit de l'intérêt économique !!!

Après la suppression des trains corail, la suppression des trains, de nuit en 2010 des TGV en 2018 maintenant c'est la suppression des services en gare qui s'opèrent sur la Lorraine depuis plusieurs années et continues.

Déjà, le confinement et les mesures COVID19 avaient permis à la direction de « remettre le couvert » en fermant à cette occasion vittel, Charmes, Commercy et tant d'autres et ou en réduisant les amplitudes d'ouverture sur d'autres gares.

Fin mars, nous avons interpellés la Direction SNCF et les élus du Conseil Régional afin de les informer de nos craintes que ces fermetures ou réductions d'horaires ne soient définitive. Nous ne nous étions pas trompés... Nous y sommes !

En cette fin d'année 2022, le « nouveau schéma de distribution » projeté par la direction de l'entreprise aggrave encore les suppressions de services !

C'est le retour du projet néfaste d'avant Covid en pire ! Un projet néfaste aux cheminots et au service public, un projet qui va à l'encontre des besoins des usagers du ferroviaire et des citoyens dans toute la Région !

Les agents SNCF sont contre ces suppressions et voudraient être soutenus par les élus et usagers. Pour la Lorraine, exit les guichets en gares de Commercy et Charmes le week-end, exit le guichet de Vittel le dimanche et lundi, exit les guichets de Baccarat et Raon l'Etape qui verront leurs ouvertures que 3 heures par jours et leurs fermetures le week-end ! Le service public ferroviaire de la Lorraine perdrait beaucoup d'emplois d'accueil, d'information et de vente avec comme seul recours des bornes TER ou internet.

**SYNDICAT CGT DES CHEMINOTS DE TOUL ET SES ENVIRONS
Maison des Syndicats, rue des anciens combattants d'Indochine 54200 TOUL
Mail : cgtcheminottoul@gmail.com Tel : 06.14.28.05.95**

Un projet qui ne peut constituer qu'une étape vers la suppression totale des guichets sur l'ensemble des gares.

En effet, les rares guichets encore ouverts le resteraient en dehors des heures de grand passage des usagers du quotidien. Couplés à la volonté, affichée par ailleurs, de supprimer la vente des billets « Grandes lignes » ou TGV dans les gares estampillées TER, ces horaires ne pourraient que générer une baisse des chiffres d'affaires et condamneraient de fait l'ensemble des guichets à la fermeture !

Cette situation laisse de plus en plus les usagers désemparés, livrés à eux même face à de trop nombreux aléas ! Elle expose les emprises SNCF et des trains désertés à toutes les mauvaises intentions ! Elle génère la fraude et la nourrit !

Cela peut aussi générer parfois un fort ressentiment quand, comme cet été, des personnes n'ayant pas réussi à acheter un billet en gare faute d'offre disponible ont été verbalisés à bord des trains !

La Direction SNCF et le Conseil Régional font ainsi fi de leurs obligations envers les habitants de la Lorraine, les personnes âgées, les 7 millions de français ne disposant pas d'Internet, les jeunes ne disposant pas de carte bancaire, les 19 % des Français qui n'ont pas d'ordinateur à domicile et 27 % pas de smartphone, les 500 000 personnes qui vivent dans une zone blanche sans connexion Internet et mobile. Les calculs ont été fait en 2019 par le Défenseur des droits. Rien de moins.

De plus, le réchauffement climatique et la hausse continue des prix du carburant imposent le développement du service public ferroviaire régional. C'est une urgence ! Pour offrir une réelle alternative à la voiture et satisfaire les besoins de déplacement de toute la population, aussi bien pour le travail, les études, les loisirs, les rendez-vous médicaux... il est nécessaire de faire circuler plus de trains tous les jours de la semaine.

La Défenseure des droits dénonce les effets de la fermeture des guichets en gare sur l'accès au transport ferroviaire

Saisie des difficultés rencontrées par des usagers pour acheter des billets de train en raison de la suppression de guichets dans les gares et de la fermeture des gares elles-mêmes, la Défenseure des droits alerte dans une décision sur l'atteinte au droit à la mobilité des usagers.

**SYNDICAT CGT DES CHEMINOTS DE TOUL ET SES ENVIRONS
Maison des Syndicats, rue des anciens combattants d'Indochine 54200 TOUL
Mail : cgtcheminottoul@gmail.com Tel : 06.14.28.05.95**

La Défenseure des droits constate que la transformation d'un nombre croissant de gares en Points d'Arrêt Non Gérés (PANG) est de nature à rendre plus difficile l'accès aux titres de transport. Les usagers ne sont donc pas toujours en capacité de se procurer un titre de transport avant leur montée dans le train. En outre, les modalités de régularisation à bord des trains, telles qu'elles sont mises en place, aggravent les difficultés posées par ces PANG. Les voyageurs dépourvus de billet doivent en principe se présenter à bord auprès des agents de contrôle afin d'acheter leur billet. Cependant, comme en témoignent les saisines reçues par l'institution, ces voyageurs font l'objet d'une majoration tarifaire et parfois d'une verbalisation par les agents de contrôle. Dans certains cas, les usagers se voient ainsi appliquer un tarif supérieur au prix d'achat du titre de transport proposé en gare ou en ligne, alors qu'un barème spécifique devrait leur est appliqué.

La Défenseure des droits déplore à ce titre un manque d'information claire et précise à destination des voyageurs quant aux modalités d'achats de billets à bord des trains. Elle déplore en outre l'opacité des barèmes de régularisation applicables aux voyageurs au départ d'un PANG.

De plus, la Défenseure des droits relève que certains usagers qui l'ont saisie ont fait l'objet d'une verbalisation immédiate, qui reflète le développement d'une logique de suspicion de fraude au détriment de la bonne foi des voyageurs montés à bord à partir d'un PANG.

Dans ce contexte, l'absence d'alternative à l'achat de titres dématérialisés entraîne donc des difficultés particulières pour les usagers résidant dans des zones blanches ou grises et paraît de nature à aggraver [des inégalités territoriales préexistantes](#).

Ne pas offrir d'alternative à l'achat de billets dématérialisés est ainsi susceptible de constituer une discrimination à l'égard de certains usagers en situation de handicap, dont le Défenseur des droits a constaté dans son rapport précité qu'ils étaient bien souvent les « laissés pour compte de la dématérialisation ».

La CGT cheminot demande donc :

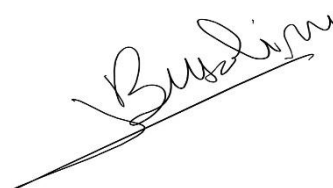
- *Une présence humaine dans les gares du premier au dernier train ou bus.*
- *Le retour des trains grandes lignes en direction du Sud de la France (TGV, Intercités ou trains de nuits) et ce dès décembre 2023.*
- *Le droit à l'accessibilité pour tous.*

Les associations d'usagers ADURNE et ADLFNM ont été avisé et devraient communiquer prochainement sur ce sujet.

Le syndicat CGT Cheminots de Toul et Environs reste à la disposition de la presse pour tout complément.

Cordialement,

**P/O CGT Cheminots
de Toul et Environs**



SYNDICAT CGT DES CHEMINOTS DE TOUL ET SES ENVIRONS
Maison des Syndicats, rue des anciens combattants d'Indochine 54200 TOUL
Mail : cgtcheminottoul@gmail.com Tel : 06.14.28.05.95